

Clerc de notaire puis notaire?

Par Pryde, le 21/04/2014 à 12:35

Bonjour,

Je termine ma L2 cette année et j'envisage de devenir notaire; seulement, je suis une étudiante très très moyenne et je pense viser un peu trop haut, mes notes risquant de me fermer certaines portes.

Je suis un peu dans le flou en ce moment et j'aimerais que vous me donniez votre avis. Donc si je récapitule, il y a trois possibilités:

- -La voie universitaire; mon université (nancy2) propose un M1 droit notarial, immobilier, patrimonial qui a l'air assez sélectif déjà, puis il y a un M2 spécialité notariat-très sélectif. Sans mention jusqu'ici, je ne sais pas si ça vaut la peine de tenter.
- -le CFPN, donc, après le M1. Encore faut-il aller en M1. Si je tente le CFPN, ça signifie que je ne suis pas prise en M2, donc que je n'ai pas un très bon niveau, donc est-ce que le CFPN serait à ma portée?
- -D'abord être clerc de notaire, puis devenir notaire au bout de 9 ans (ce qui ne me parait pas long du tout et si c'est un moyen d'avoir une situation sécurisé, c'est encore mieux). Cela dit, je ne sais pas si la passerelle est encore en vigueur ou non.

Je pense évidemment tenter la voie universitaire en premier. Mais je n'ai pas trop envie de perdre mon temps parce qu'il n'y a personne derrière moi, ni me faire trop d'illusions. Je n'ai pas non plus de notaire dans ma famille ni parmi mes proches, j'espère que ça ne va pas réduire trop trop mes chances non plus.

Bon... Vous en pensez quoi?